



Déclaration UE de Conformité



Nous, LOGICOM SA, 55 Rue de Lisbonne 75008 PARIS,
Déclarons sous notre seule responsabilité que le produit:

Marque : D-JIX

Nom commercial : M441BT

Type ou modèle : Lecteur MP3/MP4 avec fonction FM & Bluetooth

Auquel se réfère cette déclaration est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la **Directive RED (2014/53/EU)** en application aux normes harmonisées pertinentes suivantes :

DBT (art 3.1.a)	EN 60950-1:2006+A11:2009+A1:2010 +A12:2011+A2:2013
CEM (art 3.1.b)	EN 55032:2015 - EN 55024:2010+A1 :2015
	EN 301 489-1 V2.1.1 - EN 301 489-17 V3.1.1
RADIO (art 3.2)	EN 303 345 V1.1.7 - EN 300 328 V2.1.1
SANTE	EN 62479:2010
Acoustique	EN 50332-1:2013 - EN 50332-2:2013

Ainsi qu'aux exigences essentielles des règlements et directives suivantes :

REACH Règlement N°1907/2006 : Concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.

RoHS 2011/65/UE (Amendement 2015/863/UE) (IEC 62321-3-1:2013 - IEC 62321-4:2013 – IEC 62321-5 :2013 – IEC 62321-6 :2015 – IEC 62321-7-2 :2017 – IEC 62321-7-1 :2015 – IEC 62321-8 :2017) : Relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

Les versions logicielles et accessoires suivants permettent à l'équipement de fonctionner selon sa destination et et sont couverts par la présente déclaration UE de conformité :

- Batterie modèle : 042025PL
- Version logicielle : V1.02.B17

Le produit fonctionne selon les bandes de fréquences suivantes.

Technologies	Bandes de fréquences	Modulation	Puissance max d'émission
FM (Récepteur)	87.5Mhz – 108Mhz	FM	N/A
Bluetooth	2402 MHz – 2480 MHz	GFSK, $\pi/4$ DQPSK, 8DPSK	1.9 mW PIRE (e.i.r.p.) 2.918dBm

Ce produit est utilisable dans au moins un Etat Membre de l'Union Européenne et n'est soumis à aucune restriction d'usage. LOGICOM ne saurait être tenu responsable des modifications apportées par l'utilisateur et leurs conséquences, qui pourraient notamment affecter la conformité du produit avec le marquage CE, toute modification non autorisée du produit annule cette déclaration de conformité.

Paris, le 17/3/2018

Bernard BESSIS, Président Directeur Général